

Passer à l'offensive pour contrer les risques d'inondation

Le Programme d'action et de prévention des inondations a été signé, ce mercredi, à Ault. Il a pour objectif de prévenir les risques de submersion sur toute la côte picarde.

C'est à Ault, une commune symbolique, puisque largement exposée aux aléas climatiques que le Programme d'action et de prévention des inondations (Papi), pour les six prochaines années a été signé, ce mercredi matin, 7 septembre, devant une centaine de représentants des différentes structures qui ont travaillé sur le projet depuis 2011. « Cette journée fera date et marque l'aboutissement d'un long travail », a commenté Marthe Sueur, le maire d'Ault. Emmanuel Maquet, maire de Mers-les-Bains, concernée par ce plan, et président du Syndicat mixte Baie de Somme Grand littoral picard, a lui, noté « le rôle fondamental de la mer » et l'importance d'une « cohérence dans la gestion et l'aménagement de la côte ».

1 L'ORIGINE DE CE PLAN Après la tempête Xynthia, en février 2010, qui avait causé la mort de 59 personnes en Charente-Maritime et en Vendée, l'État a chargé les Syndicats mixtes de mettre en place des plans de prévention pour protéger les populations des risques de submersion. Ce travail a commencé dès 2011 sur la côte picarde. La mise en place des 24 épaves de Cayeux-sur-Mer, en novembre 2013, a été le déclencheur d'une nouvelle réflexion. En l'espace de trois ans, les différents acteurs du projet (communautés de communes, maires, Régions, Agence de l'eau etc.) ont enchaîné près de 85 réunions pour définir les grandes lignes de ce plan ; à savoir essayer de vivre avec la nature et non pas seulement lutter contre, comme cela a pu être fait auparavant.

2 LA ZONE CONCERNÉE Elle s'étend du Tréport à Beek-sur-Mer, soit environ 110 kilomètres de côte. 182 km² autour de ce territoire aux enjeux très différents sont exposés aux risques d'inonda-



24 épis ont été construits en face de Cayeux-sur-Mer, afin de lutter contre les coups de boutoir de la mer et l'érosion du cordon de galets, qui menace toute la ville.

tion et d'érosion. On estime à environ 70 000 les habitants concernés par ces risques, plus de 92 000 si l'on prend en compte les résidences secondaires. Les élus ont affirmé l'importance de la prise en compte des facteurs économiques (3 513 entreprises sont installées dans cette zone), sociaux et environnementaux, ainsi que la dimension culturelle des zones pour la mise en place du Programme d'action et de prévention des inondations.

3 LES ACTIONS CONCRÈTES Le Papi comporte sept axes. Il est élaboré dans le cadre de la stratégie littorale, en parallèle d'autres actions en cours pour réduire la vulnérabilité des populations (la

création du quartier du Moulinet à Ault, par exemple). Au total, une enveloppe de près de 40 millions d'euros va être débloquée sur six ans, notamment par l'État, le fonds européen de développement économique et régional Nord-Pas-de-Calais, la Région des Hauts-de-

France, les deux départements concernés (Somme, Seine-Maritime), les Agence de l'eau, la communauté de communes Opale Sud pour remplir ses objectifs. Avant de voir des ouvrages se construire ou des travaux de grandes ampleurs être entrepris, il faudra encore pa-

« Ca ne peut être que bénéfique »

Jean-Paul Lecomte, le maire de Cayeux-sur-Mer, ne voit que des avantages à la signature de ce programme d'action et de prévention des inondations (Papi).

« Pour nous, à Cayeux, c'est une sécurité. La question de la submersion nous préoccupait depuis déjà longtemps. La signature de ce plan nous permet d'avoir une vision à long terme de ce qui peut être fait dans la commune. Des fiches techniques vont être réalisées.

À SAVOIR

Le programme anti-inondations va se développer sur sept axes :

- 1 (1 150 200 euros) : amélioration de la connaissance et de la conscience du risque.
- 2 (348 000 euros) : surveillance, prévisions des crues et des inondations.
- 3 (140 000 euros) : alerte et gestion de crise.
- 4 (814 000 euros) : prise en compte du risque d'inondation dans l'urbanisme.
- 5 (3 301 700 euros) : actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens.
- 6 (3 475 900 euros) : ralentissement des écoulements.
- 7 (29 705 000 euros) : gestion des ouvrages de protection hydrauliques.

tiéner. En effet, après la signature de ce mercredi, les acteurs du Papi vont entrer dans une phase d'étude, de surveillance et de prévision des crues et inondations. La création d'épis à Ault, le rechargement du front au Crotoy ou encore la mise en place de la digue retrolittoral dans le Bois du Sapin, à Beek-sur-Mer (au programme) ne devront commencer que d'ici un à deux ans. La première réunion du comité de suivi de la stratégie littorale au lieu le 20 septembre.

CAMILLE PINEAU

Financièrement, c'est aussi avantageux, car nous allons bénéficier de fonds, entre 4 et 5 millions d'euros, pour faire des travaux dans la commune. Le front de mer va notamment être renforcé pour mieux faire face aux risques de submersions et la digue de la Gollé va être remise en état.

Je me réjouis que du positif de ce plan : d'autant que l'on a bien anticipé les différentes questions qui se posent grâce à de nombreuses réunions. »